

Conseil départemental du Val-de-Marne

Séance du 18 octobre 2021

Vœu amendé n° 303 présenté au nom du Conseil départemental

Pour la sauvegarde du service public postal et des bureaux de poste de proximité du Val-de-Marne.

CONSIDÉRANT le caractère essentiel d'une institution comme le service public postal dans les départements et leurs communes ;

CONSIDÉRANT que les bureaux de poste jouent aussi le rôle d'agences bancaires et représente donc également un service de proximité, notamment pour les personnes les plus modestes ou âgées ;

CONSIDÉRANT la situation globale du service public postal déjà préoccupante depuis de nombreuses années dans le Val-de-Marne ;

CONSIDÉRANT les fermetures de bureaux de poste déjà à déplorer dans une quinzaine de communes depuis 2017 ;

CONSIDÉRANT les fermetures annoncées de quatre nouveaux bureaux de poste dans les communes d'Ivry-sur-Seine, Saint-Maur-des-Fossés, Villejuif et Vincennes ;

CONSIDÉRANT les pétitions lancées contre la fermeture des bureaux de poste locaux à Ivry-sur-Seine, Saint-Maur-des-Fossés, Villejuif et Vincennes ;

CONSIDÉRANT que la fermeture d'un bureau de poste entraîne également le retrait des distributeurs automatiques à billets et la suppression des guichets de « La banque Postale », mission de service public indispensable pourtant déléguée au Groupe La Poste ;

CONSIDÉRANT la stratégie actuelle du service public postal poursuivie par le Groupe La Poste qui risque de pénaliser les usagers et l'emploi ;

CONSIDÉRANT les précédentes alertes du Conseil départemental en date du 12 décembre 2016 et 26 mars 2018.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Adopté à l'unanimité

RENOUVELLE son attachement au service public postal ;

RAPPELLE l'importance du service public postal pour tous les Val-de-Marnais, et tout particulièrement pour nos aînés pour lesquelles un bureau de poste de proximité reste une nécessité quotidienne qui doit être accessible à tous les publics.

RAPPELLE que si une modernisation du réseau apparaît nécessaire, elle ne peut pas se faire au détriment des habitants et de leurs besoins ;

S'OPPOSE aux nouvelles fermetures déjà annoncées de quatre bureaux de poste dans les communes d'Ivry-sur-Seine, Saint-Maur-des-Fossés, Villejuif et Vincennes et s'oppose aux projets de réduction des horaires et de l'offre de services dans les bureaux de poste du Département ;

DEMANDE au groupe La Poste que le nombre de bureaux actuel soit sanctuarisé afin d'enrayer la multiplication des fermetures ou diminutions de l'offre de services à laquelle les Val-de-Marnais assistent depuis maintenant des années.